



Titre du poste

**Auxiliaire de vie (AVS – AES - ADVF)
Pôle Enfance & Famille**

Enjeux

L'**ASSOCIATION ADIAF-SAVARAHM** est une association d'aide à domicile qui soutient les personnes et les familles confrontées à des situations difficiles. Forte de ses 320 salariés, elle s'appuie sur ses valeurs, qui visent à allier qualité de vie au travail et qualité de service. L'association développe une attitude bienveillante envers les bénéficiaires et les salariés. L'accompagnement de l'association a pour but de maintenir l'équilibre familial, de favoriser l'autonomie et le lien social.

Les AES, sous la responsabilité d'une Responsable Coordinatrice, interviennent au domicile, pour répondre à un état de fragilité, de dépendance éventuelle ou de difficultés passagères dues à la maladie, la maternité ou les difficultés sociales.

Responsabilités

Accompagnement et aide aux familles dans les actes essentiels de la vie quotidienne

- Réalise en suppléance ou aide à réaliser les actes essentiels de la vie quotidienne
- Contribue, en présence et sous la responsabilité d'un parent à l'hygiène de vie des enfants
- Accompagne la personne malade ou en fin de vie
- Transmet les savoirs faire et favorise leur apprentissage

Accompagnement et aide aux familles dans les actes ordinaires de la vie quotidienne

- Entretien courant du logement, du linge ou des vêtements
- Aide aux achats alimentaires
- Aide à l'aménagement de l'espace dans un but de confort et de sécurité
- Assure les activités avec les enfants selon les besoins exprimés avec les parents (aide aux devoirs, jeux, activités extra-scolaires...) et accompagnement des enfants à l'extérieur

Accompagnement et aide aux familles dans les activités sociales et relationnelles

- Facilite l'intégration des familles dans leur environnement
- Stimule et permet les mises en relations sociales

Aptitudes et compétences

- Maîtrise de tous les aspects techniques de la fonction
- Autonomie, polyvalence, rigueur, organisation, esprit d'équipe, observation et analyse



Fiche de poste

Novembre 2017

Conditions et Expérience

- Etre titulaire du DEAVS, DEAES, titre ADVF, ou bénéficiant d'une expérience significative auprès des familles
- Etre titulaire du permis B et posséder un véhicule
- Contrat à durée indéterminée à temps plein ou à temps partiel – travail uniquement du lundi au vendredi
- Rémunération : convention collective de l'Aide à Domicile
- Mutuelle, service social pour accompagner le salarié dans les étapes de la vie professionnelle et les évolutions de sa vie privée, remboursement des frais kilométriques
- Séances régulières d'analyse de la pratique professionnelle (APP)
- Soutien dans l'évolution professionnelle par la démarche de la Validation des Acquis de l'Expérience ou le Congé Individuel de Formation, et également par la promotion et la mobilité
- Postes à pourvoir sur différents secteurs de la métropole de Lyon et du département du Rhône